



Manif Arrêt Nucléaire

10 mars, 14 h, Grand Place à Huy

Mouvement politique des objecteurs de croissance

À quoi jouent l'opérateur des centrales nucléaires et les ministres responsables ? Savez-vous qu'ils envisagent de redémarrer les deux réacteurs dont les cuves sont fissurées et de prolonger la durée de vie de Tihange 1 à 50 ans au lieu des 30 ans prévus à la construction ?

**Arrêt définitif des
réacteurs fissurés
Tihange 2 et Doel 3**

**Arrêt immédiat des
trois vieux réacteurs
Tihange 1, Doel 1 et 2**

Le risque nucléaire encouru par l'humanité et son environnement est tout simplement non mesurable, sans limite, et donc insupportable et inacceptable. La sortie du nucléaire ne peut attendre. La simple raison et le souci des générations futures rendent urgentes les mesures suivantes :



Manif Arrêt Nucléaire

10 mars, 14 h, Grand Place à Huy

Mouvement politique des objecteurs de croissance

À quoi jouent l'opérateur des centrales nucléaires et les ministres responsables ? Savez-vous qu'ils envisagent de redémarrer les deux réacteurs dont les cuves sont fissurées et de prolonger la durée de vie de Tihange 1 à 50 ans au lieu des 30 ans prévus à la construction ?

**Arrêt définitif des
réacteurs fissurés
Tihange 2 et Doel 3**

**Arrêt immédiat des
trois vieux réacteurs
Tihange 1, Doel 1 et 2**

Le risque nucléaire encouru par l'humanité et son environnement est tout simplement non mesurable, sans limite, et donc insupportable et inacceptable. La sortie du nucléaire ne peut attendre. La simple raison et le souci des générations futures rendent urgentes les mesures suivantes :

1. L'arrêt définitif des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves sont fissurées.
2. L'arrêt immédiat des trois réacteurs les plus anciens, Doel 1, Tihange 1 et Doel 2 qui présentent une probabilité d'accident plus importante de par leur conception et leur âge.
3. L'arrêt de tous les autres réacteurs dans les délais les plus brefs conjointement à la mise en place d'une politique volontariste en matière d'économie d'énergie et de mise en place des filières de production d'électricité à base d'énergie renouvelable.
4. Un prix du kilowattheure d'origine nucléaire qui intègre non seulement les coûts de fonctionnement mais aussi : – le coût d'une assurance couvrant tout type d'accident nucléaire ; – le coût véritable du démantèlement des centrales ; – le coût de la gestion des déchets sur toute leur durée de vie.
5. La sécurité doit être renforcée, ce qui passe notamment par la fin de l'utilisation massive de sous-traitants malmenés et par une égalité de traitement de tous les travailleurs des centrales nucléaires.
6. Une tarification fortement progressive pour la consommation d'énergie des ménages, avec la gratuité de la première tranche correspondant aux besoins essentiels et un prix très élevé pour le superflu.
7. La fin du stockage des bombes atomiques étasuniennes en Belgique dans le cadre de l'OTAN.
8. La sortie de la Belgique de l'OTAN et de l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique), deux organisations internationales hors contrôle démocratique qui poursuivent leurs buts propres à l'encontre du bien commun.

Lisez notre analyse complète et notre manifeste sur
www.mpOC.be ou www.liege.mpOC.be

Contact : info@mpOC.be et 010.45.58.90

Le mpOC est un mouvement, pas un parti politique

Éditeur responsable : Francis Leboutte, rue de la Charrette 141, 4130 Tilff

1. L'arrêt définitif des réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves sont fissurées.
2. L'arrêt immédiat des trois réacteurs les plus anciens, Doel 1, Tihange 1 et Doel 2 qui présentent une probabilité d'accident plus importante de par leur conception et leur âge.
3. L'arrêt de tous les autres réacteurs dans les délais les plus brefs conjointement à la mise en place d'une politique volontariste en matière d'économie d'énergie et de mise en place des filières de production d'électricité à base d'énergie renouvelable.
4. Un prix du kilowattheure d'origine nucléaire qui intègre non seulement les coûts de fonctionnement mais aussi : – le coût d'une assurance couvrant tout type d'accident nucléaire ; – le coût véritable du démantèlement des centrales ; – le coût de la gestion des déchets sur toute leur durée de vie.
5. La sécurité doit être renforcée, ce qui passe notamment par la fin de l'utilisation massive de sous-traitants malmenés et par une égalité de traitement de tous les travailleurs des centrales nucléaires.
6. Une tarification fortement progressive pour la consommation d'énergie des ménages, avec la gratuité de la première tranche correspondant aux besoins essentiels et un prix très élevé pour le superflu.
7. La fin du stockage des bombes atomiques étasuniennes en Belgique dans le cadre de l'OTAN.
8. La sortie de la Belgique de l'OTAN et de l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique), deux organisations internationales hors contrôle démocratique qui poursuivent leurs buts propres à l'encontre du bien commun.

Lisez notre analyse complète et notre manifeste sur
www.mpOC.be ou www.liege.mpOC.be

Contact : info@mpOC.be et 010.45.58.90

Le mpOC est un mouvement, pas un parti politique

Éditeur responsable : Francis Leboutte, rue de la Charrette 141, 4130 Tilff